

21 mars 2016

Syndicat professionnel des Docteurs en Sciences de la Fonction Publique Hospitalière

S.N.S.H. | CHU de Dijon | Plateau Technique de Biologie | 2 rue Angélique Ducoudray | BP 37013 | 21070 Dijon Cedex  
www.snsh.info | contact@snsh.info | snsh@chu-dijon.fr | 03 80 29 51 06 et 03 80 29 31 71 | @DrSciencesNSH

### Fédération SNSH des Hôpitaux de Marseille

L'idée a été lancée en fin d'année dernière auprès de nos adhérents marseillais que nous avons rencontrés.

Il n'aura fallu que quelques instants pour permettre à cette idée de se concrétiser. Moins d'un an après la naissance de la « Fédération SNSH du CHU de Rennes » vient d'être lancée notre troisième fédération départementale la « Fédération SNSH des Hôpitaux de Marseille ».

Cette nouvelle fédération, répond à un réel besoin de reconnaissance - humaine, professionnelle et salariale - des Docteurs en Sciences de nos Centres Hospitaliers.

Elle est aussi la preuve, si besoin en était encore, que le constat est le même dans tous les CHU de France.

Cette constitution est, à n'en point douter, un appel à d'autres régions de s'engager dans ce juste et légitime combat pour la justice et l'équité.

ooo OOO ooo

Les responsables de la « Fédération SNSH des Hôpitaux de Marseille » : **Dr Imane AGOUTI** - Trésorière Départementale - **Dr Patrice BOURGEOIS** - Président Départemental - **Dr Debbie MONTJEAN** - Secrétaire Générale Départementale



« Je suis heureux de vous annoncer la création d'une fédération locale du SNSH, Syndicat National des Scientifiques Hospitaliers, regroupant les Docteurs en Sciences (mais non médecins/pharmaciens) des hôpitaux de Marseille, et notamment de l'APHM.

J'ai accepté la responsabilité de cette fédération départementale.

Le **docteur Debbie MONTJEAN**, qui est biologiste à l'hôpital Saint-Joseph, en est la secrétaire générale, et le **docteur Imane AGOUTI**, la trésorière. Cette fédération est dûment enregistrée auprès des services de police administrative de la Ville de Marseille, et auprès des Direction Générale et des Ressources Humaines de l'APHM.

**Quelles sont les conséquences de cette création, qui marque une étape importante pour la reconnaissance du doctorat dans la fonction publique hospitalière ?**

Dans l'immédiat, nous sommes bien sûr engagés dans le **dialogue social avec l'intersyndicale et la DRH**. Je participe à ces réunions depuis 2012 et cela continuera.

Notre « plan d'action » à court terme se déroulera en 3 phases, que nous aimerions mettre en œuvre d'ici l'été.

- **Phase 1** : recensement des personnes concernées, collecte de données et de revendications, réactualisation des situations...

- **Phase 2** : constitution d'un projet, planification d'actions

• **Phase 3** : assemblée générale des membres locaux pour présenter et discuter le projet

Vous pouvez contacter directement la fédération en écrivant à [ap-hm@snsn.info](mailto:ap-hm@snsn.info) ou à l'adresse indiquée ci-après.

Nous espérons que nous pourrions contribuer à la reconnaissance institutionnelle de notre titre et de nos fonctions. »

**Dr Patrice BOURGEOIS**

*Président Départemental*

*Département de Génétique Médicale  
Hôpital d'Enfants de la Timone - 7ème étage  
264 rue Saint-Pierre – 13385 Marseille cedex*

Tél: 04 91 38 77 55

[ap-hm@snsn.info](mailto:ap-hm@snsn.info)

[p.bourgeois@snsn.info](mailto:p.bourgeois@snsn.info) | [d.montjean@snsn.info](mailto:d.montjean@snsn.info)

[i.agouti@snsn.info](mailto:i.agouti@snsn.info)

## Le SNSH lance son appli mobile.

Afin d'être toujours plus près de vos **préoccupations et à votre écoute**, le SNSH vient de **lancer son application mobile** (IOS, androides et windows).

Cette application est téléchargeable en cliquant sur l'image ci-

contre ou en scannant avec votre téléphone le QRCode ci-contre.



Vous retrouverez sur cette appli un lien vers notre **blog**, nos **flash infos**, un module vous permettant d'**adhérer en ligne** et de **régler votre cotisation via paypal**, trouver [nos fédérations régionales](#), etc...

Alors, téléchargez et... gardons le contact

## Sondage National 2016

Vous avez été très nombreux à avoir participé à notre sondage national 2016 et nous vous en remercions vivement.

Nous sommes pour l'heure en train de finaliser le rapport d'analyse de ce sondage, rapport qui ne devrait plus tarder à paraître maintenant.

Nous vous demandons encore un peu de patience.

Quoi qu'il en soit, de très - trop - nombreuses disparités dans les recrutements, rémunérations et conditions de travail sont encore à noter pour les Docteurs en Sciences de nos établissements de santé.

Le SNSH poursuivra ses actions pour une meilleure prise en compte de vos besoins et de nos attentes. Nous vous livrons pour l'heure vos commentaires concernant nos actions et communication...



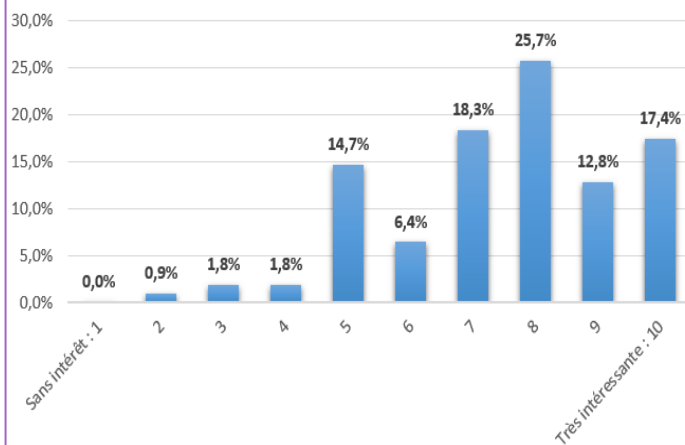
## La communication du SNSH

Il était important dans le sondage que nous avons lancé en début d'année de connaître votre perception de nos actions.

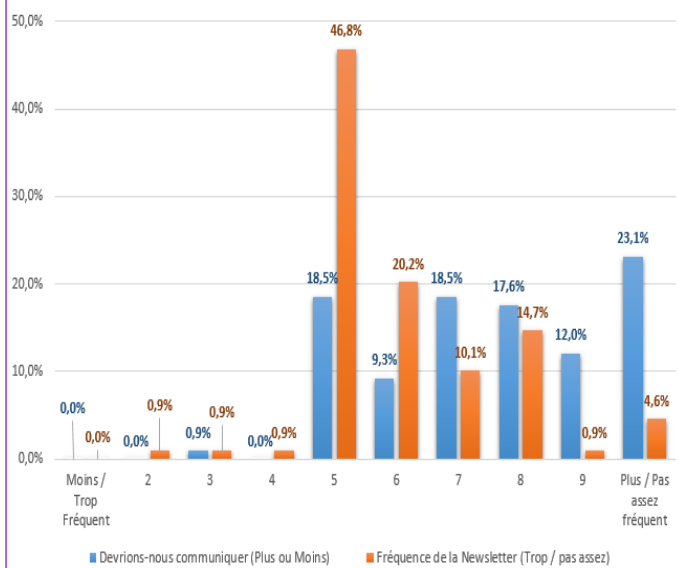
Sur une échelle de 1 à 10, vous considérez à **80,7 %** (échelle de 6 à 10) que notre **communication** comme **intéressante ou très intéressante**.

Vous jugez la fréquence de notre newsletter sans doute comme satisfaisante puisque vous êtes 50,5 % à considérer cette fréquence comme « bien à pas assez fréquente » (échelle de 6 à 10) vs 49,5 % à la juger « trop fréquente à bien » (échelle de 1 à 5) !

### Comment jugez-vous notre communication ?



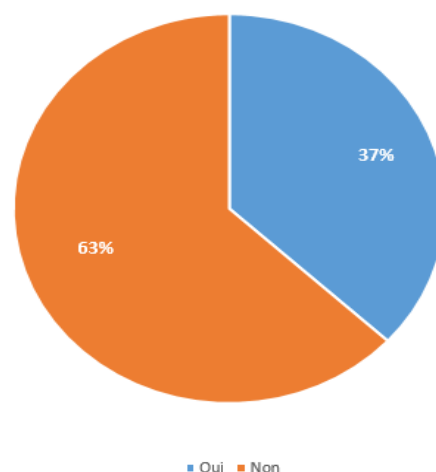
### Fréquence de communication et newsletter



Cependant, vous souhaiteriez à **80,6 %** que nous **communiquions plus** (échelle de 6 à 10) .

Nous conserverons donc la fréquence de notre newsletter tout en **développant nos autres modes de communication** via les réseaux sociaux principalement : [twitter](#), [facebook](#) et bien évidemment notre [blog](#).

### Souhaitez-vous vous investir au niveau local pour le SNSH ?



Vous souhaitez, pour **63%**, **vous investir au niveau du SNSH sur le plan local** ! Le SNSH a d'ores et déjà pris contact avec-vous pour vos proposer de structurer de nouvelles fédérations régionales !

Nous sommes là pour vous apporter notre aide ! Investissez-vous !

## Adhérez en ligne

Vous souhaitez adhérer, mais les formalités papier vous ennui ? Alors **adhérez en ligne**. Renseignez le formulaire d'adhésion en ligne et réglez votre adhésion via **Paypal**, **virement bancaire** ou faites nous parvenir simplement votre **chèque**. Alors pourquoi attendre d'avantage ???

